RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EPIDE
ÉTABLISSEMENT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Malakoff, le 22 OCT. 2026

Décision n°2026- 37 portant délégation de signature Alyssia ANDRIEUX

La directrice générale de l'établissement public pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE),

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 ;

Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'EPIDE ;

Vu la décision 2026-36 portant nomination de la directrice du développement ;

Vu la délibération n°2024-20 du conseil d'administration réuni le 11 décembre 2024, relative à l'organigramme cible (siège),

Décide :

Art. 1er. Délégation est donnée à Mme Alyssia ANDRIEUX, directrice du développement, à l'effet de signer au nom de la directrice générale, dans la limite de ses attributions, tous actes, pièces de correspondance et marchés, à l'exclusion

- des marchés publics et des accords-cadres d'un montant supérieur à 40 000 € HT ;
- des bons de commande qui découlent d'un marché public notifié et qui sont d'un montant supérieur à 40 000 € HT;
- des textes normatifs internes à l'établissement.

Art. 2. - La décision 2025-11 du 18 juillet 2025 portant délégation de signature est abrogée.

Art. 3. - La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Art. 4. – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice Générale

Camille TUBIANA

Cofinancé par l'Union européenne

EPIDE – Direction générale - 40, rue Gabriel Crié
92247 Malakoff cedex - Tél. 01 49 65 28 72
www.epide.fr
N° Siret 180 092 595 00297 - Code APE 8559 A